



Partage du bien commun apres divorce

Par **nath**, le **16/02/2009** à **18:25**

suite a mon divorce j'occupe la maison dont les prets sont en cours de rbt. j'ai du saisir la chambre des notaires afin d'en faire designer un, mon ex mari ne s'etant pas presente au rdv que j'avais pris avec un notaire de mon choix. depuis aout rien n'a bouge. mon ex exige 2 estimations ms il n'y en a eu une seule a ce jour.il fait trainer les choses puisque je lui dois un loyer. que puis je faire pour faire avancer le dossier. le notaire a l'air laxiste en ne le relance pas.je veux que cela finisse rapidement. quels sont mes droits et quels sont les devoirs du notaire? MERCI DE TOUT COEUR POUR VOTRE REPONSE CAR JE NE SAIS PLUS QUOI FAIRE